



RNCP: 38386

CAPA JP 1 AN - NIV. 3



JARDINIER PAYSAGISTE

OBJECTIFS DE FORMATION

> OBTENIR le **Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole**, diplôme de niveau 3 (ex niveau V) délivré par le Ministère de l'Agriculture

> SE FORMER à l'aménagement et l'entretien des espaces verts, jardins et environnements extérieurs :

- Connaître les végétaux (principales caractéristiques, techniques de plantation, de taille et d'entretien)
- Utiliser des engins de tonte et de taille
- Entretenir et régler des installations et des matériels

> METIERS VISES:

salarié du Paysage, jardinier paysagiste en entreprise privée, agent technique en espaces verts en collectivité

Activités: Aménagement et entretien des parcs, jardins et espaces verts

+ LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
Accès direct bus, parking gratuit.
- + Etablissement à taille humaine
- + Des ateliers et plateaux techniques équipés
- + Partenariat avec les acteurs locaux
- + Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)

i INFO

> ORGANISATION

- 882h de présence en centre de formation sur 1 an
- Rythme d'alternance : 66% en formation et 34% en entreprise, d'octobre à Juin

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) .
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenue permet de contribuer à la validation d'un bloc de compétences

> POURSUITE D'ETUDE

BP Aménagements Paysagers -
Passerelle possible vers 1ère BAC-Pro
Aménagement Paysagers.

> INDICATEURS 2024

 Réussite : 80 %

 Satisfaction : 69 %

 Insertion : 14 %
Poursuite d'étude: 79%

➡ Les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Certificateur: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
Date enregistrement certification: 01/01/2024
Date échéance certification: 31/12/2028

CONTENU FORMATION

> DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

Matières générales

- UCG1** - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- UCG2** - Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- UCG3** - Interagir avec son environnement social

Matières techniques

- UCP1** Réaliser des travaux de mise en place des végétaux.
- UCP2** Mettre en place des infrastructures .
- UCP3** Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipement.
- UCP4** Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- UCP5** Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- UCP6** Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipement.
- UCARE** (UC Régionale) Réaliser des opérations d'entretien et de restauration de milieux aquatiques

+ LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas, chantiers-école.
Mises en situation sur plateaux techniques

i MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Jeunes éligibles à l'apprentissage

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Avoir suivi un cycle complet de collège
- Aptitude physique à occuper un emploi en extérieur, en station debout
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
- Entretien de positionnement

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



COÛT - REMUNERATION

- > Eligible CPF - PTP
- > Cout horaire maximum: **14.50€/h**
- Pour les collectivités, nous contacter
- > L'achat de la tenue de travail et EPI sont à la charge du stagiaire
- > Nous consulter pour une étude personnalisée



CONTACT

- > Charlotte BILLON - 04.71.65.70.69



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.